



Santé des cultures maraîchères : identifier et agir en agriculture biologique

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Identifier les différentes maladies et ravageurs sur ses cultures potagères. Connaître les principaux moyens préventifs et curatifs autorisés en AB afin d'orienter au mieux la décision d'intervenir.

CONTENU

Jour 1 : LES MALADIES Avec Catherine Mazollier du GRAB

Présentation des principales maladies des cultures maraîchères (dégâts et biologie)

- Maladies du sol : verticilliose, pythium, sclerotinia...
- Maladies aériennes : mildiou (pomme de terre, laitue, concombre), Botrytis, Oïdium, bactérioses, virus...

Méthodes préventives et curatives contre les maladies autorisées en AB:

- Produits biologiques,
- Rotations,
- Prophylaxie,
- Variétés tolérantes,
- Greffage,
- Techniques culturales

Jour 2 : LES RAVAGEURS Avec Maxime Ferrero, agriculteur et consultant

Identification des ravageurs des cultures potagères

Lutte biologique : méthodes lutte bio

Outils de lutte par conservation (sous serre ou plein champs, plantes compagnes, pièges etc.)

Outils de lutte augmentative / lâcher d'auxiliaire : quelles espèces pour quels ravageurs, quand faire des lâchers, logistique / organisation / coût

Conclusions : quelles méthodes associer à la lutte biologique, anticipation, critères de décision etc. Gestion globale de la production.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET MOYENS MATÉRIELS

Modalités pédagogiques :
Vidéoprojecteur, paperboard
Le participant est invité à venir avec des photos de problèmes phyto rencontrés et son cahier phyto pour développer les échanges avec les participants et le formateur.

Moyens matériels :
Vidéo projecteur, paperboard, support diaporama avec photos.

INFOS PRATIQUES

Lieu : Proche de Nice
Date : mardi 25 et mercredi 26 novembre 2025
Durée : 14 heures
Horaires : 9h00 - 17h00
Repas : tiré du sac

Intervenant(s) : Catherine Mazollier (technicienne du GRAB) et Maxime Ferrero (agriculteur et consultant Indépendant industries de l'insecte et brevets associés)
Responsable de formation : Manon Cozzolino, Conseillère maraîchage biologique, 06.66.54.07.96, agribio06.maraichage@bio-provence.org
Public : Agriculteurs installés et porteurs de projet
Prérequis : Aucun

Tarif :
Prise en charge à 100 % par les fonds VIVEA
340 € pour les stagiaires non éligibles à VIVEA et non adhérents à Agribio Alpes-Maritimes.
280 € pour les stagiaires non éligibles VIVEA et adhérents à Agribio Alpes-Maritimes.

Validation de la formation : Délivrance d'une attestation individuelle de formation.

Modalité d'évaluation : A la fin : évaluation des acquis et de la satisfaction.

Besoin de vous faire REMPLACER ?
Contactez votre service de remplacement !

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- **Date limite d'inscription :** 17/11/2025
- **Inscription** via le formulaire [ICI](#)
- **Conditions Générales des Services** (CGS) à lire [ICI](#)
- **Nombre de stagiaires :** maximum de 15
- **Délais d'annulation :** le stagiaire peut annuler jusqu'à 14 jours avant le début de la formation (détail dans les [CGS](#)). Agribio06 se réserve le droit d'annuler une formation jusqu'à 3 jour ouvrée avant son début initialement prévu.
- **Pour toute personne en situation de handicap (PSH), nous contacter.**

Indicateurs spécifiques sur les formations en productions végétales en 2024 :
Nombre de participants total : 86 (8 formations)
Taux de satisfaction : 97 %